PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du jeudi 05 décembre 2024

-Version affichage-

DATE DE CONVOCATION 15/11/2024 **NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :** En exercice : 12 (1 membre en cours de remplacement) Présents : 08 Votants : 09	L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 05 décembre à 17h32, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le quinze novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle Thierry PARIS, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale. *Etaient présents :* Monsieur Stéphane GRASSET, Madame Elisabeth MORELLI, Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI, Madame Annie CHEVALIER-SAINSILY, Madame GAULIER Françoise, Madame DE DINECHIN Anne-Laure, Monsieur FRANZIL Serge, Monsieur Jean-Emmanuel KERR. *Absentes excusées :* Madame Pierrette MAZERY, Madame BARRET Isabelle *Absentes :* Madame Frédérique SARRAU, Madame Malika ZEKRI *Pouvoir :* Madame Pierrette MAZERY donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER

Secrétaire de séance : Madame Sarah JANOCKA, directrice du Centre Communal d'Action Sociale

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la Présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Ouverture de la séance à 17h32

Monsieur le Président rappelle les différents points inscrits à l'ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 octobre 2024
2) Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives
3) Attribution de secours exceptionnels
4) Approbation du versement des subventions aux associations sportives et culturelles dans le cadre du dispositif Coupons Sport et Culture
5) Questions diverses

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250214-2025-CACCAS-01-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2025

Suite à la démission d'un administrateur nommé, le poste est en cours de remplacement

Délibération 2024-CACCAS-24 portant approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 octobre 2024

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la séance du Conseil d'Administration du 10 octobre 2024 dont lecture est donnée par Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

- Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **APPROUVENT A LA MAJORITE** le procès-verbal du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 10 octobre 2024

REPARTITION DES VOIX : 07 POUR / 02 ABSTENTION / 00 CONTRE

Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives

Du 02 septembre au 07 novembre 2024, 5 foyers ont bénéficié de tickets services pour un montant total de 450€.

- Les membres du Conseil d'Administration **PRENNENT ACTE** des aides dispensées sur la période du 02 septembre au 07 novembre 2024 au titre de l'aide sociale facultative et des pouvoirs délégués

Secours exceptionnels

Délibération N° 2024-CACCAS-25 du 05 décembre 2024 portant secours exceptionnel à trois familles administrées bucoises pour l'aide au paiement des frais de périscolaire du matin
REPARTITION DES VOIX : 09 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération N° 2024-CACCAS-27 du 05 décembre 2024 portant secours exceptionnel à une famille administrée bucoise pour l'aide au paiement des frais de loyer
REPARTITION DES VOIX : 09 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération N° 2024-CACCAS-28 du 05 décembre 2024 portant secours exceptionnel à une famille administrée bucoise pour l'aide au paiement des frais de cantine
REPARTITION DES VOIX : 09 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération N° 2024-CACCAS-29 du 05 décembre 2024 portant secours exceptionnel à une famille administrée bucoise pour l'aide au paiement des frais de cantine scolaire
REPARTITION DES VOIX : 09 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération 2024-CACCAS-26 portant versement des subventions aux associations participant au dispositif « Coupon Sport et Culture 2024 »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération N° 2024-CACCAS-12 concernant le vote du budget primitif de l'exercice 2024 du Centre Communal d'Action Sociale,
Considérant la volonté manifestée par le Conseil d'Administration de soutenir la pratique sportive ou culturelle des mineurs en prenant en charge une partie de la cotisation annuelle pour les familles bucoises au regard de leurs revenus,
Considérant qu'au-delà d'un soutien financier, ce dispositif comporte une dimension éducative visant à permettre aux enfants et adolescents de s'initier à une activité sportive ou culturelle favorisant leur socialisation, leur développement moteur, leur expression artistique dans des pratiques structurées et structurantes,
Considérant les demandes présentées par les associations participantes au dispositif,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250214-2025-CACCAS-01-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2025

- Les membres du Conseil d'administration, **DECIDENT** à l'unanimité de verser aux associations ci-dessous les sommes suivantes :

NOM ASSOCIATION		
ARTS/CULTURE	*NOMBRE ENFANTS*	
DOMISILA	*1*	30.00 €
L'ATELIER	*1*	30.00 €
VIDEO BUC	*1*	30.00 €
CLIN D'ŒIL	*2*	90.00 €
MELI-MELO DE MELODIES	*3*	180.00€
SPORT	*NOMBRE ENFANTS*	
STEP TO DANCE	*5*	330.00 €
CLUB HIPPIQUE DU HAUT BUC	*3*	210.00 €
AOBUC TENNIS	*5*	300.00 €
AOBUC DANSE	*7*	420.00 €
AOBUC FOOTBALL	*17*	1 170.00 €
JOUY BASKET CLUB	*1*	60.00€
AOBUC JUDO	*4*	330.00 €
A.P.Y BUC	3	150.00 €
TOTAL :	*53*	3 330.00 €

- DIT que les crédits sont inscrits au budget 2024 du CCAS – Section de fonctionnement

REPARTITION DES VOIX : 09 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

QUESTIONS DIVERSES

☐ Madame GAULIER souhaite faire un point d'étape quant au dossier de demande de subvention en nature sollicité auprès de la Région, dans le cadre du programme « Région Solidaire », qui intervient en complément des dispositifs existants.
La Région souhaite aider les Franciliens les plus précaires face aux conséquences des crises successives des dernières années par la mise en œuvre de distributions de paniers d'aide alimentaire à destination des Franciliens en difficulté : famill**es**, étudiants, jeunes à la recherche d'un emploi, seniors...
L'établissements d'enseignement supérieur Buc Ressources et la commune, ont saisi ce dispositif. Le dossier est en cours d'instruction.

☐ Dispositif **paniers gourmands** aux seniors en situation d'isolement et de précarité

Chaque année, à l'approche des fêtes, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Buc, offre un panier gourmand aux ainés en situation de précarité

Ce présent est offert sur inscription préalable aux personnes remplissant les conditions suivantes :
- Etre âgé(e) de 65 ans ou plus
- Etre domicilié(e) à Buc
- Disposer d'un montant inférieur à 1 000 € sur la ligne 14 du dernier avis d'imposition

En 2023, 37 paniers individuels et 5 colis duo ont été remis.
En 2024, 35 paniers individuels et 6 colis duo seront remis.

La distribution des colis, assurée par les élus, a lieu directement au domicile des bénéficiaires.

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250214-2025-CACCAS-01-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2025

☐ **Présent de fin d'année pour les résidents de l'EHPAD et de la Maison des sages**

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Buc, offre des chocolats aux résidents et personnels de l'EHPAD et de la « Maison des sages ».

En terme quantitatif, 175 présents sont offerts à l'EHPAD et 25 à la Maison des Sages.

Une distribution aura lieu sur les sites.

☐ **Dates prévisionnelles des conseils d'administration du CCAS 2025 :**

- 13 février 2025 à 17h30
- 09 avril 2025 à 17h30
- 05 juin 2025 à 17h30
- 09 octobre 2025 à 17h30
- 04 décembre 2025 à 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250214-2025-CACCAS-01-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2025